



Utilisation frauduleuse de carte bleue

Par **mysteeck**, le **27/04/2010** à **17:24**

Bonjour,

J'ai été convoqué au commissariat, car une amie a porté plainte contre moi pour utilisation frauduleuse de sa carte bleue.

Elle m'accuse d'avoir fait des achats sur internet et également dans des magasins comme Auchan ou Carrefour.

Et aussi dans des villes qui sont à plus de 400km de mon domicile.

Apparemment sa banque a déterminé que c'était moi qui utilisais sa carte bleue alors que c'est faux.

Ils m'ont dit que je serai mis en garde à vue la semaine prochaine et devrais passer devant le magistrat et encourir une peine de prison ferme. Que dois-je faire pour prouver que ce n'est pas moi ?

Car pour la banque et la police, c'est mon nom et prénom qui en ressort